

UN1TÉ

300

300 jours après la réforme de la garde à vue,
entrée en vigueur au 01/07/2024 !

300 jours sans que le LRPPN n'ait été actualisé !

300 jours que les enquêteurs bricolent et galèrent !

300 jours durant lesquels les gendarmes ont, eux,
profité d'un logiciel opérationnel !

Et combien d'affaires cassées à cause d'un outil défaillant ?

ÇA SUFFIT !

UN1TÉ appelle à une réflexion rapide sur l'adaptation
du LRPGN pour la Police Nationale !

Suivez-nous



UN1TÉ.MI
FO
27/04/2025